DROIT, ECONOMIE, GESTION

DU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

> Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
> Niveau d'étude : BAC +3 / licence
> Ouvert en alternance : Non

Présentation

À partir de la rentrée 2024, le DU MJPM se transforme en Licence professionnelle. Le diplôme mis en place permettra de bénéficier de 450 heures d'enseignement adaptées aux besoins professionnels des mandataires judiciaires tout en leur ouvrant la voie de l'apprentissage ou du contrat professionnalisant. Le contenu pédagogique de la formation se rapprochera de celui du DU tout en étant enrichi de nouveaux modules.
La formation débutera dès les premiers jours de septembre 2024, treize semaines de formation se repartiront tout au long de l'année universitaire. La formation est ouverte aux titulaires d'un BAC+2. Les candidatures seront prochainement ouvertes sur la plateforme ecandidat.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Mélanie ROCHARD - m.rochard@cefras.com - 02.41.30.02.40

Taux de réussite : 100% (promotion 2021-2022)

Infos pratiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 21 mai 2024

Contacts

Responsable pédagogique

Emilie GİCQUİAUD
0241962179
emilie.gicquiaud@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Camille GARDETTE
0241962179
camille.gardette@univ-angers.fr

Contact administratif

Cécile Héveline
02 44 68 86 75
cecile.heveline@univ-angers.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Cefras

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 21 mai 2024